

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 14 novembre 2016* à *19 h 30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Mélanie Provencher, Julie Gagnon et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-11-216

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 octobre 2016 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 17 octobre 2016 ;
05. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 9 novembre 2016 ;
06. Adoption des comptes payés et à payer ;
07. Période de questions ;
08. Présentation du budget 2017 — Date d'une séance spéciale ;
09. Attribution des responsabilités des membres du conseil ;
10. Ventes pour taxes impayées — Autorisation de transmission des dossiers à la MRC de Nicolet-Yamaska ;
11. Ventes pour taxes impayées — Désignation ;
12. Avis de motion — Règlement relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier 2017 ;
13. Logiciel informatique Sygem – Infotech – Banque d'heures de formation ;
14. Adoption du budget 2017 révisé de la Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas-Saint-François ;
15. Rémunération du Comité de sélection pour le poste d'adjoint-e ;
16. Avis de motion pour la tarification administrative n° 152 ;
17. Devis pour étude géotechnique – Autorisation et mandater Monsieur Marcel Fafard, ingénieur ;
18. Étude géotechnique – Autorisation et mandater Labo SM inc. ;
19. Service d'ingénierie mécanique et électrique – Autorisation et mandater Fusion Expert Conseil ;
20. Dossier déposé à la CPTAQ n° 410061 — Rencontre publique avec la CPTAQ à Québec — Autorisation de dépenses du 29 novembre 2016 ;
21. Rues Alice, Charland, Letendre et Martel — 5^e décompte progressif et 6^e décompte progressif – Autorisation de paiement ;
22. Entente Pavage 132 (9254-8365 Québec inc.) Autorisation et mandater la Firme d'avocats Therrien, Couture ;
23. Avis de motion — Règlement sur la prévention et la protection contre les incendies ;
24. Régie de gestion des matières résiduelles Bas-St-François — Signature de l'acceptation des calendriers ;
25. Réforme cadastrale : Lettre d'intention concernant les parties d'anciens chemins à être rétrocédées — Monsieur Yves Abran, arpenteur-géomètre ;
26. Fermeture de la rue Rousseau à partir du n° 100 ;
27. Affectations — Surplus accumulés Parc industriel ;
28. Remboursement des frais de déplacement des employés de la Voirie — Glissement de terrain dans le rang de l'île ;
29. Employés de la patinoire — Offres d'emploi 2016-2017 ;
30. Réseau Biblio — Réinscription annuelle des membres ;
31. Vélo sur la rivière — Adoption du budget 2017 ;
32. Location des salles — Réajustement des prix ;
33. Bougie Bus – Participation 2017 et approbation des prévisions budgétaires ;
34. Club VTT Vagabond — Modification à la demande d'autorisation du droit de passage ;
35. Varia ;

36. Documents déposés ;
37. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
38. Dépôt des états de revenus et de dépenses au 31 octobre 2016
39. Période de questions ;
40. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 OCTOBRE 2016

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 11 octobre 2016, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-217

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 11 octobre 2016 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 17 OCTOBRE 2016

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale* du 17 octobre 2016, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-218

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 17 octobre 2016 et d'en autoriser la signature.

05. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 9 NOVEMBRE 2016

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale* du 9 novembre 2016, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 9 novembre 2016 et d'en autoriser la signature.

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-219

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

06. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 14 novembre 2016 ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-220

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire/commissaire — comptable l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je soussignée *Isabelle Tougas*, secrétaire/commissaire-comptable pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2016.

Isabelle Tougas
Commissaire-comptable

Municipalité de PIERREVILLE			
Conseil du mois de novembre		ANNÉE 2016	
Liste des comptes			
Déboursés directs			
1	5685	Fondation Québécoise du cancer - Campagne annuelle	100,00 \$
2	5686	Office municipal habitations Pierreville - Ajustement quote part 2016	410,00 \$
3	5687	Réseau Biblio CQLM - Inscriptions rencontre automne (4)	100,00 \$
4	5688	Soccer 2016 - Entraîneur Jérémy Desmarais	640,00 \$
5	5689	Soccer 2016 - Entraîneur Zac Desmarais	345,00 \$
6	5690	Soccer 2016 - Entraîneur Martin Donahue	460,00 \$
7	5691	Soccer 2016 - Entraîneur Nicolas Langlois	430,00 \$
8	5692	Soccer 2016 - Entraîneur Laurie Paulhus	105,00 \$
9	5693	Soccer 2016 - Entraîneur Rosie-Ève Desmarais	120,00 \$
10	5694	Soccer 2016 - Entraîneur Amélie Bussières	315,00 \$
11	5695	Soccer 2016 - Entraîneur Jonathan Bellemare	420,00 \$
12	5696	Soccer 2016 - Entraîneur Jacob Traversy	360,00 \$
13	5697	Soccer 2016 - Entraîneur Olivier Marchand	30,00 \$
14	5698	Soccer 2016 - Entraîneur Félix Lemire	90,00 \$
15	5699	Soccer 2016 - Entraîneur Philippe Donahue	415,00 \$
16	5700	Infotech - 50% commande de papeterie pour taxation 2017	597,87 \$
17	5701	Soccer 2016 - Entraîneur Yanick Desmarais	590,00 \$
Sous-total des factures déjà payées		5 527,87 \$	
Kilométrage, dépenses payées avec salaire			
1		Lyne Boisvert -	
2		Guylaine Courchesne -	
3		Isabelle Tougas - Déplacement octobre 2016	8,75 \$
4		Lyne Bertrand -	
5		Sylvain Bardier - Cellulaire septembre 2016	60,00 \$
6		Richard Fontaine - Cellulaire août, septembre 2016 + déplacement	107,07 \$
7		Éric Traversy - Cellulaire août, septembre 2016	81,26 \$
8		François Roy -	
9		Rosalie Fontaine -	
Sous-total des factures déjà payées		257,08 \$	
Prélèvements automatiques			
1		Hydro-Québec - Relevés du 15 août au 14 septembre 2016	5 391,82 \$
2		Ministre des finances - Services de la Sûreté du Québec	81 684,00 \$
3		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. octobre 2016	6 634,74 \$
4		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. octobre 2016	2 861,16 \$
5		RREMQ - Remise octobre 2016	3 025,71 \$
6		Sogetel - Internet bibliothèque octobre 2016	18,34 \$
7		Télu Mobilité - Cellulaires Maire & DG - Septembre et octobre 2016	116,04 \$
8		Visa Desjardins - Frais septembre 2016	1 868,03 \$
Sous-total des factures déjà payées		101 599,84 \$	
Fournisseurs			
1	5702	Descôteaux André- Frais de déplacement octobre 2016	185,00 \$
2	5703	Avensys Solutions - Etalonnage avec certificat	520,51 \$
3	5704	Boisvert Lyne - Frais de déplacement octobre 2016 et formation	580,00 \$
4	5705	Buropro - Photocopies octobre 2016 - Stylos	167,55 \$
5	5706	Centre du Ponceau Courval - Tuyau 600mm pour zone Industrielle	2 138,54 \$
6	5707	CLINFO - Nom de domaine pierreville.net du 03-12-2016 au 02-12-2017	57,49 \$
7	5708	Conseil de bande Odanak - Aide aux travaux publics pour refoulement d'égoût au 32, rue Tremblay	152,84 \$
8	5709	Centre du Québec Sans fil - Frais annuel 2016	75,00 \$
9	5710	Dépanneur Pierreville - Essence octobre 2016	557,44 \$
10	5711	Dépanneur Beau-soir - Diesel octobre 2016	26,25 \$
11	5712	Les Entreprises Clément Forcier - Fossé route Marie-Victorin	310,43 \$
12	5713	Excavation des Iles inc. - Enlèvement des bouées	5 042,80 \$
13	5714	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation octobre 2016	32,00 \$
14	5715	Global électro-mécanique inc. - Travaux station pompage ND, réunion avec Régie d'eau	11 076,70 \$
15	5716	Groupe Info Plus inc. - 3 clés usb, 2 disques durs, travaux intégration d'un poste de travail	597,54 \$
16	5717	Groupe Environnex - Tests d'eaux usées Pville	370,62 \$
17	5718	Les Entreprises d'électricité D.A. inc. - Lumière de rues 91 Martel, Descôteaux-Shooner, 53 Gill, 226	1 022,70 \$
18	5719	Les Services exp inc. - Étude géotechnique pour glissement terrain rang de L'île	20 695,50 \$
19	5720	Lignes Maska - Lignage de rues, Grande Ligne 4.7Km, St-Joseph, St-Louis, Ste-Anne, Haut de la Rivière	7 722,99 \$
20	5721	Luc Biron entretien paysager - Emondage du pommeter à l'hôtel de Ville	51,00 \$
21	5722	Mégaburo - Papeterie octobre 2016	641,55 \$
22	5723	Normand Bardier - Enlèvement des quais	589,25 \$
23	5724	Patrick Morin - Diverses fournitures octobre 2016	150,40 \$
24	5725	Pavage 132 - Pierre de remblais pour parc industrielle, asphalte recyclé pour éboulis rang de L'île	459,90 \$
25	5726	Poste Canada - Communiqué purge de bornes fontaines	170,10 \$
26	5727	ADT - Surveillance de base usine d'épuration des étangs 05-11-2016 au 05-11-2017	410,46 \$
27	5728	Régie IAEP du Bas St-François - Consom. d'eau octobre 2016, Transmetteurs de ph	15 106,21 \$
28	5729	Régie des déchets du Bas St-François - 11/12 quote part 2016 + mise de fonds venant de la Régie Béc	89 617,75 \$
29	5730	Régie d'incendie Pierreville - St-François-Du-Lac - 4/4 Quote-Parts 2016 et visites préventionniste, 39	20 747,76 \$
30	5731	Remorquage J2 inc. - Récupération chevreuil 435 Haut de la Rivière	155,22 \$
31	5732	Remorquage P.Verville - Enlèvement de quais et passerelles	143,72 \$
32	5733	Annulé	- \$
33	5734	Mélanie Provencher - Subvention Hockey 2016-2017 Émerick Desmarais	52,50 \$
34	5735	Marie-Anne Bouygues - Déplacement pour rencontre bibliothèque CRSBP cégep de Trois-Rivières	64,00 \$
35	5736	Avizo - Validation des déversoirs triangulaires à l'effluent final aux étangs	1 645,87 \$
36	5737	Environnement KMJ inc. - Déboucher égout au 32 rue Tremblay	939,56 \$
37	5738	Groupement des joyeux retraités NDP - Aide financière	26 500,00 \$
38	5739	Groupement des citoyennes ND plus - Aide financière	26 500,00 \$
39	5740	Vacuum Drummond - Service de vacuum et écurer usine ND	2 936,69 \$
Sous-total des factures à payer		238 213,84 \$	
Total des factures du mois		345 598,63 \$	
Fait par Isabelle Tougas, Commissaire-comptable			

07. PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques contribuables présents à l'assemblée s'adressent aux élus municipaux relativement aux sujets suivants :

- La Régie des incendies de Pierreville–Saint-François-du-Lac ;
- Dossier salle municipale et bibliothèque ;
- Rond de glace extérieur Pierreville ;
- Rue à déneiger.

La première période de questions débute à 19 h 38 et se termine à 19 h 46.

08. PRÉSENTATION DU BUDGET 2017 – Date d'une séance spéciale

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer une date pour la présentation du budget 2017 de la Municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que celui-ci doit être présenté au minimum quatre (4) semaines après le rapport du maire ;

CONSIDÉRANT que le rapport du maire a été présenté *mercredi 9 novembre 2016 à 18 h 30* ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-221

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le budget 2017 de la Municipalité de Pierreville soit déposé lors d'une séance spéciale qui se tiendra le mercredi *14 décembre 2016 à 18 h 30* prochain à l'Hôtel de Ville de Pierreville.

09. ATTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS des membres du conseil

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réviser la liste des personnes désignées pour siéger aux différents comités municipaux ;

CONSIDÉRANT que la conseillère, madame Julie Gagnon, quittera ses fonctions le *30 novembre prochain* et qu'un représentant du conseil doit être nommé pour les rencontres de la Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas-Saint-François

CONSIDÉRANT que la conseillère, madame Julie Gagnon, quittera ses fonctions le *30 novembre prochain* et qu'un représentant du conseil doit être nommé pour les rencontres de la Régie d'incendie Pierreville/Saint-François-du-Lac ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-222

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que s'établisse dorénavant comme suit la liste des personnes désignées pour siéger aux différents comités municipaux, le tout en remplacement de toutes autres nominations antérieures, à savoir ;

1. **VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS** : L'ensemble du conseil
2. **ASSAINISSEMENT DES EAUX** : L'ensemble du conseil

3.	POLICE	:	L'ensemble du conseil
4.	LOISIRS ET U.R.L.S.	:	L'ensemble du conseil
5.	JEUX D'EAU ET SKATEPARC	:	L'ensemble du conseil
6.	BIBLIOTHÈQUES	:	L'ensemble du conseil
7.	AMÉNAGEMENT ET URBANISME	:	L'ensemble du conseil
8.	FINANCES	:	L'ensemble du conseil
9.	PROTECTION CIVILE ET ASSISTANCE	:	André Descôteaux, maire Jean-Christophe Proulx
10.	CENTRE COMMUNAUTAIRE	:	L'ensemble du conseil
11.	LE PERSONNEL	:	L'ensemble du conseil
12.	POLITIQUE FAMILIALE	:	Mélanie Provencher Denise Descôteaux
13.	COMITÉ RESSOURCES HUMAINES	:	Mélanie Provencher Michel Bélisle

Chacun des membres du conseil acceptant leurs nominations respectives séance tenante, entendu que monsieur le maire est toujours d'office membre de chacun des comités.

De plus, toujours sous la même proposition, il est unanimement résolu par le conseil de nommer comme délégué au sein des organismes auxquels la municipalité adhère les personnes suivantes, le tout en remplacement de toutes nominations antérieures :

14.	O.M.H.P.	:	Marcel Lavoie Denise Descôteaux Michel Bélisle
15.	C.R.S.B.P. (répondant)	:	Marcel Lavoie
	Pierreville)		Chantal Bellamy (Coordonnatrice)
16.	BOUGIE BUS	:	Denise Descôteaux
17.	RÉGIE I.A.E.P. DU BAS-ST-FRANÇOIS	:	André Descôteaux Mélanie Provencher Marcel Lavoie (substitut)
18.	RÉGIE I.G.D. DU BAS-ST-FRANÇOIS	:	Michel Bélisle Marcel Lavoie (substitut)
19.	RÉGIE D'INCENDIE PIERREVILLE ST-FRANÇOIS-DU-LAC	:	André Descôteaux, maire Jean-Christophe Proulx
20.	BOUÉES	:	L'ensemble du conseil
21.	VÉLO SUR LA RIVIÈRE	:	Mélanie Provencher Jean-Christophe Proulx
22.	COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) ; <i>Membres d'office</i> André Descôteaux, maire Marcel Lavoie Jean-Christophe Proulx Lyne Boisvert, directrice-générale		
	<i>Citoyens (nes) de la municipalité</i> Nicole Beaulac Serge Gauthier Maurice Vidal		

Chacun des membres du conseil accepte leurs délégations respectives séance tenante.

10. VENTES POUR TAXES IMPAYÉES – Autorisation de transmission des dossiers à la MRC de Nicolet-Yamaska

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de transmettre à la MRC de Nicolet-Yamaska tous les dossiers des propriétés montrant un solde à payer à

notre municipalité et/ou à la Commission scolaire La Riveraine pour l'année 2015 ;

CONSIDÉRANT qu'un état de compte a été transmis à chacun des propriétaires concernés ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste établie par la commis-comptable de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-223

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale à procéder à l'envoi à la MRC de Nicolet-Yamaska, les dossiers montrant un solde à payer à notre municipalité pour l'année 2015.

11. VENTES POUR TAXES IMPAYÉES – Désignation

CONSIDÉRANT que lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente par défaut de paiement de taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut renchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise du maire ou d'une autre personne, sans être tenue de payer immédiatement le montant de l'adjudication, sur autorisation seulement du conseil ;

CONSIDÉRANT que l'enchère de la municipalité ne doit pas dépasser le montant des taxes, en capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-224

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de désigner monsieur le maire, ou en son absence le maire suppléant et la directrice générale, à agir pour et au nom de la Municipalité de Pierreville, au montant de la vente pour non-paiement de taxes de la MRC de Nicolet-Yamaska, qui aura lieu le *mercredi 12 avril 2017* à la salle du conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska, situé au 257-1, rue Mgr Courchesne, à Nicolet.

12. AVIS DE MOTION – Règlement relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier 2017

2016-11-225

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Jean-Christophe Proulx* à l'effet qu'un règlement relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier se terminant le *31 décembre 2017*, sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil.

13. LOGICIEL INFORMATIQUE SYGEM – Infotech — Banque d'heures de formation

CONSIDÉRANT la résolution 2015-02-031 qui autorise l'achat d'un nouveau système informatique ;

CONSIDÉRANT la revue en profondeur du système de taxation ;

CONSIDÉRANT l'importance de bien former les employés de la municipalité en vue de la compréhension et de l'application des bonnes pratiques lors de l'utilisation du logiciel informatique SYGEM ;

2016-11-226

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de deux (2) banques supplémentaires de 28 heures, pour un total de 56 heures de formation Sygem, au coût de 3 920 \$ (plus taxes).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Contrat entretien logiciel informatique » 02 130 00 414

14. ADOPTION DU BUDGET 2017 RÉVISÉ DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BAS-SAINT-FRANÇOIS

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas St-François a présenté et adopté son budget 2017 révisé, lors de la séance du 7 novembre 2016 ;

2016-11-227

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner les prévisions budgétaires 2017 révisées de la Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas-St-François, au coût de 171 150 \$, pour la quote-part relative au fonds d'administration générale ainsi qu'une somme de 17 399 \$ pour le fonds d'immobilisations.

15. RÉMUNÉRATION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE D'ADJOINT-E

CONSIDÉRANT qu'une restructuration au sein des employés de bureau à la municipalité était nécessaire afin d'optimiser les tâches à accomplir ainsi que les services ;

CONSIDÉRANT que cette restructuration a entraîné de nouveaux besoins et des besoins non comblés, donc une ouverture de poste comme adjoint-e à la direction ;

CONSIDÉRANT que pour l'embauche de cette nouvelle ressource, un comité de sélection a été mis en place par la directrice générale et s'est déplacé à plusieurs reprises à notre municipalité ;

2016-11-228

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un remboursement de dépenses pour leurs déplacements à la Municipalité de Pierreville. Un montant de 300 \$ sera remboursé à chaque membre du Comité de sélection, et ce, pour une somme totale de 1 200 \$.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Divers » 02 130 00 729

16. AVIS DE MOTION – Règlement sur la tarification des frais administratifs et des services municipaux

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Michel Bélisle* à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil sera présentée, pour adoption, un règlement sur la tarification des frais administratifs et des services municipaux.

17. DEVIS POUR ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – Autorisation et mandater Monsieur Marcel Fafard, ingénieur

CONSIDÉRANT qu'il fallait inviter une firme pour préparer un devis pour des tests de sol ;

CONSIDÉRANT que la rédaction du document comprendrait la description de l'ensemble des opérations nécessaires pour faire le projet ;

CONSIDÉRANT que ce rapport nous permettait d'inviter trois (3) firmes spécialisées pour des tests géotechniques ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-229

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à monsieur Marcel Fafard, ingénieur, sur la recommandation de notre firme monsieur Éric Champagne, architecte, de présenter pour la somme de 1 450 \$ plus taxes les appels d'offres sur invitation afin d'effectuer l'étude géotechnique pour les tests de sol pour l'agrandissement de l'Hôtel de Ville et de la bibliothèque municipale.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Renovation Hôtel de ville » 03 310 01 002

18. ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – Autorisation et mandater Labo SM inc.

CONSIDÉRANT que trois (3) firmes ont été invitées à présenter des offres de services professionnels pour la réalisation d'une étude géotechnique ;

CONSIDÉRANT que des forages de dix (10) mètres avec tubage devront être réalisés ;

CONSIDÉRANT que la mobilisation et la démobilisation de l'équipe de forage devront être effectuées ;

CONSIDÉRANT qu'un rapport préliminaire ainsi qu'un rapport final devront obligatoirement nous être fournis ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-230

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, qu'à la suite des trois (3) soumissions reçues, dont la Firme Labo SM inc. pour la somme de 9 950 \$, plus taxes, la firme ABS pour la somme de 13 900 \$ plus taxes et la firme EXP. pour la somme de 11 130 \$ plus taxes, de retenir les services de la firme Labo SM inc. pour une somme globale de 9 950 \$ plus taxes pour l'étude géotechnique de l'agrandissement de l'Hôtel de Ville et la bibliothèque municipale.

19. SERVICE D'INGÉNIERIE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE – Autorisation et mandater Fusion Expert Conseil inc.

CONSIDÉRANT que nous devons réaliser les plans et devis de structures ;

CONSIDÉRANT que nous devons réaliser les plans et devis de la mécanique et de l'électricité ;

CONSIDÉRANT qu'il faut coordonner le système électromécanique du bâtiment existant ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-231

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, en tenant compte des recommandations monsieur Éric Champagne, architecte, de mandater la firme Fusion Expert Conseil inc. pour la somme de 13 500 \$ plus taxes pour les plans d'architecture du bâtiment afin de continuer l'avancement du projet. Cependant, devra s'ajouter un montant supplémentaire de 2 000 \$ pour l'utilisation de pieux si la capacité du sol est faible. Ce qui augmentera la somme totale à 15 500 \$ plus les taxes.

20. DOSSIER DÉPOSÉ À LA CPTAQ N^O 410061 – Rencontre publique avec la CPTAQ à Québec — Autorisation de dépenses du 29 novembre 2016

CONSIDÉRANT un dossier qui a été déposé à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et qui porte le n^o 410061 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a une rencontre publique à Québec avec ladite Commission de protection du territoire agricole concernant le dossier en titre ;

CONSIDÉRANT qu'il est primordial que la municipalité de Pierreville soit présente lors des délibérations concernant les dossiers mentionnés en objet ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-232

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de désigner monsieur le maire et madame la directrice générale à représenter la municipalité de Pierreville lors de cette audience à Québec avec la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Que tous les frais relatifs à ce dossier seront remboursés aux personnes mandatées qui représentent la municipalité de Pierreville au dossier en objet.

21. RUES ALICE, CHARLAND, LETENDRE ET MARTEL – 5^e décompte progressif et 6^e décompte progressif — Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT le décompte n° 5 dans le cadre du projet en titre pour les travaux réalisés au 25 septembre 2016 ;

CONSIDÉRANT le décompte n° 6 dans le cadre du projet en titre pour les travaux réalisés au 25 septembre 2016 ;

CONSIDÉRANT le déboursé pour la retenue de 5 % dans le cadre du projet en titre pour les travaux réalisés ;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement émise par l'ingénieur Marc-André Harnois de la MRC de Nicolet-Yamaska, embauché pour le projet ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-233

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un paiement de 7 687,33 \$ (taxes incluses) pour le 5^e décompte ainsi qu'un paiement de 56 596,08 \$ (taxes incluses) pour le 6^e décompte à *EXCAVATION Mc B. M. Inc.* des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie des rues Alice, Charland, Letendre et Martel réalisés en date du 25 septembre 2016.

QUE la Municipalité de Pierreville s'engage à effectuer le paiement de la retenue de 5 % en 2017.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Alice, Charland, Letendre, Martel » 03 310 00 010

22. ENTENTE PAVAGE 132 (9254-8965 QUÉBEC INC.) – Autorisation et mandater la firme d'avocats Therrien, Couture

CONSIDÉRANT une demande de monsieur Martin Proulx de Pavage 132 (9254-8965 Québec inc.) pour modifier ses heures de concassage de béton, d'asphalte et de brique sur le terrain n° 5 des lots P-450 et P-451 ;

CONSIDÉRANT qu'il faudra rédiger un document pour modifier l'entente sur les périodes de concassage inscrites au contrat notarié du 16 avril 2013 ;

CONSIDÉRANT qu'il faudra aviser le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEP) de cette modification ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-234

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater la firme d'avocats Therrien, Couture afin de préparer un document sur l'entente à signer entre la municipalité de Pierreville et de Pavage 132 (9254-8965 Québec inc.).

23. AVIS DE MOTION – Règlement sur la prévention et la protection contre les incendies

2016-11-235

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Jean-Christophe Proulx* indiquant qu'un nouveau règlement sur la prévention et la protection contre les incendies sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil.

24. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS-ST-FRANÇOIS — Signature de l'acceptation des calendriers

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pierreville demande à la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François la possibilité de faire en sorte que la cueillette des matières recyclables soit la même journée pour toute la municipalité de Pierreville et de procéder de la même façon que pour la cueillette des déchets domestiques ainsi que pour la cueillette des matières organiques puisque ceci fait en sorte de diminuer les nombreuses questions de la population ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-236

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à la Régie des déchets du Bas-St-François de modifier l'horaire de la cueillette des matières recyclables afin d'éviter la confusion et ainsi satisfaire la population de tout Pierreville.

25. RÉFORME CADASTRALE – Lettre d'intention concernant les parties d'anciens chemins à être raccordées

CONSIDÉRANT que la localisation physique de parties de chemins montrées à l'origine a changé depuis l'ouverture du cadastre de la paroisse de St-Thomas de Pierreville, dans la municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que certains chemins montrés au plan de cadastre actuel ne peuvent avoir jamais existé aux endroits montrés sur ce dit plan de cadastre ou avoir été construits à un endroit différent ;

CONSIDÉRANT qu'il est aujourd'hui difficile et parfois impossible de trouver les différents procès-verbaux d'ouverture, de même que les règlements de fermeture de cesdits chemins ;

CONSIDÉRANT qu'à la suite du déplacement de ces chemins ou à la suite à leurs élargissements ou redressements, il existe des parties de chemins désaffectées qui sont occupées par différents propriétaires depuis des dizaines d'années ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fermer ou abolir ces parties de chemins publics et de céder aux différents propriétaires qui les occupent depuis nombre d'années les lisères de terrain représentant l'assiette de ces chemins désaffectés ;

CONSIDÉRANT que la municipalité, en vertu des pouvoirs généraux que lui confère entre autres Loi sur les compétences municipales, notamment l'article 4 alinéa 1 paragraphe 8, peut par résolution fermer ou abolir un chemin et céder contre contrepartie la lisière de terrain représentant la partie désaffectée ;

2016-11-237

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pierreville, signifie par la présente, son intention de procéder à la fermeture des parties d'anciens chemins désaffectés et de les rétrocéder aux propriétaires contigus. Une liste des propriétaires ainsi que des croquis montrant les parcelles rétrocédées seront annexés à la résolution de fermeture-rétrocession qui sera adoptée ultérieurement.

26. FERMETURE RUE ROUSSEAU – À partir du n° 100

CONSIDÉRANT le chapitre 1, article 4 de la Loi sur les compétences municipales nous autorisant à décréter la fermeture d'une partie de la rue Rousseau ;

CONSIDÉRANT que notre garage municipal est situé au 100, rue Rousseau, lot 908-1, et au bout de ladite rue ;

2016-11-238

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la fermeture d'une partie de la rue Rousseau soit, à partir du numéro civique 100, et ce, jusqu'au boisé afin que cette partie devienne un chemin privé.

27. AFFECTATIONS – Surplus accumulés Parc industriel

CONSIDÉRANT l'achat de deux (2) ponceaux pour la somme de 2 138,54 \$ taxes incluses à Centre de ponceaux Courval inc. ainsi que l'acquisition de remblais de terre pour 229,95 \$ taxes incluses à Pavage 132 (9254-8365 Québec inc.), et ce, afin de faciliter l'entretien des terrains non vendus dans le Parc industriel ;

CONSIDÉRANT le mandat octroyé à la firme Englobe par la résolution 2016-10-193 qui mentionnait qu'un rapport environnemental du terrain vendu à Thibault Capital dans le Parc industriel devrait avoir lieu afin de confirmer qu'il n'y a aucune contamination sur ledit terrain, et ce, pour la somme de 2 069,55 \$ taxes incluses ;

2016-11-239

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser ces dépenses pour l'achat des ponceaux pour la somme de 1952,77 \$ et l'achat des remblais de terre pour 209,98 \$, et d'octroyer le mandat à Englobe pour la somme totale de 4 052 \$, et ce, payé à même la réserve financière du Parc industriel.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Centre Ponceau Courval » 02 320 01 521,
« Pavage 132 (9254-8965 Québec inc.) » 02 320 00 620, « Englobe » 03 310 01 003*

**28. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT
DES EMPLOYÉS DE LA VOIRIE – Glissement de terrain
dans le rang de l'île**

CONSIDÉRANT le glissement de terrain qui a eu lieu le 5 avril 2016 dans le rang de l'île ;

CONSIDÉRANT que la sécurité civile voulait obtenir de l'information quotidienne à plusieurs reprises dans la journée et la soirée sur l'étendue de cet affaissement de terrain ;

CONSIDÉRANT que les employés de la Voirie ont dû se déplacer à maintes reprises avec leurs véhicules personnels sur les lieux de l'événement ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-240

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de verser 650 \$ soit 250 \$ à M. Sylvain Bardier ; 250 \$ à M. Richard Fontaine ; et 150 \$ à

M. Éric Traversy à titre de remboursement de frais de déplacement pour les nombreuses visites effectuées dans le rang de l'île sur les lieux du glissement de terrain.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Glissement de terrain Rang de l'île » 03 310 00 004

29. EMPLOYÉS DE LA PATINOIRE – Offres d'emploi 2016-2017

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'embauche des employés qui travailleront à la patinoire extérieure du secteur Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT que les préposés à la patinoire extérieure doivent tous assumer les mêmes responsabilités,

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-241

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'ouverture des postes.

30. RÉSEAU BIBLIO – Réinscription annuelle des membres

CONSIDÉRANT que chaque année, nous devons réinscrire les deux (2) représentants officiels de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-242

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de renommer le conseiller municipal, monsieur Marcel Lavoie ainsi que la responsable de la bibliothèque J.L. Précourt, madame Chantal Bellamy en tant que représentants de notre municipalité auprès de Réseau Biblio.

31. VÉLO SUR LA RIVIÈRE – Adoption du budget 2017

CONSIDÉRANT le courriel reçu de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, responsable du dossier « Vélo sur la rivière », qui nous mentionnait de ne pas tenir de réunion de budget puisque les dépenses et les démarches sont les mêmes que l'année 2016 ;

CONSIDÉRANT que chaque année, nous devons leur envoyer une résolution mentionnant notre contribution ;

2016-11-243

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le budget 2017 « Vélo sur la rivière » et que la quote-part de notre municipalité est de 4 000 \$.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Vélo sur la rivière » 02 701 98 990

32. LOCATION DE SALLES – Mise à jour des salles

CONSIDÉRANT qu'il n'y a plus d'espace de location dans le secteur de Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de modification concernant les prix de location ;

CONSIDÉRANT que nous devons apporter les modifications nécessaires et faire la mise à jour de la liste des salles à louer ;

2016-11-244

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*

Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la mise à jour de la liste pour la location des salles de Pierreville ;

QUE la charte des prix de location pour le **CENTRE COMMUNAUTAIRE** est la suivante, à savoir :

<i>Salle Renaud Baril</i>	:
75,00 \$	
<i>Salle des « 6 »</i>	:
75,00 \$	
<i>Gymnase + cuisine (avec ou sans tables)</i>	:
200,00 \$	
<i>Gymnase + cuisine + Salle des « 6 » (avec ou sans tables)</i>	:
250,00 \$	

Associations à but non lucratif OU cours rémunérés

<i>Salle Renaud Baril OU Salle des « 6 »</i>	:
30,00 \$	

Activités

<i>Culturelles, danse, cartes, etc. (payable à l'heure)</i>	:
15,00 \$	

<i>Sports (forfaits deux heures)</i>	:
15,00 \$	

33. BOUGIE BUS – Participation 2017 et approbation des prévisions budgétaires

CONSIDÉRANT la réception des prévisions budgétaires 2017 de l'organisme précité, de même que le tableau présentant le partage des contributions financières des municipalités participantes ;

2016-11-245

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les prévisions budgétaires 2017 et d'autoriser un déboursé d'une somme de
7 324 \$ à Bougie Bus inc., représentant un coût par personne de
3,36 \$.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Quote-part – Bougie Bus » 02 370 00 951

34. CLUB VTT VAGABOND – Modification à la demande d'autorisation du droit de passage

CONSIDÉRANT la missive du Club VTT du Bas-Richelieu Vagabond reçue le 16 octobre dernier demandant l'autorisation d'une modification pour la saison 2016-2017 d'un droit de passage ;

2016-11-246

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le Club VTT Vagabond à circuler sur le rang Saint-Joseph, à partir des limites de la communauté d'Odanak, et sur le rang Petit-Bois et d'ajouter la circulation sur le rang de l'île jusqu'à la rue Poirier et sur celle-ci jusqu'à la descente du Chenal Tardif.

35. VARIA

Aucun sujet n'ayant été rajouté, nous poursuivons la séance.

36. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 1. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS SAINT-FRANÇOIS** – Ordre du jour du 24 octobre 2016, procès-verbal du 24 octobre et rapports mensuels de septembre (ordures et recyclage) ;
- 2. MINISTÈRE DES TRANSPORTS** – Frein moteur sur la route 132
- 3. SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC** – État financier 20 140 003 PU-REG Déficit d'exploitation
- 4. RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BAS SAINT FRANÇOIS** – Procès-verbal 17 octobre 2016

37. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Denise Descôteaux, Mélanie Provencher, Julie Gagnon et messieurs Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

38. DÉPÔT DES ÉTATS DE REVENUS ET DE DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2016

La directrice générale, madame Lyne Boisvert, dépose les états de revenus et de dépenses.

39. PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques contribuables présents à l'assemblée s'adressent aux élus municipaux relativement aux sujets suivants :

- La vente de terrain pour taxes ;
- Le coût de la bibliothèque ;
- Réduire la pression de l'eau dans le secteur de M. Bernard Marin ;
- Pont de fer Ouellette dans le secteur Notre-Dame (M. Charest et M. Jean Lamarche).

La seconde période de questions débute à 20 h 43 et se termine à 21 h.

40. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-11-247

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présents, que la séance soit levée à 21 h.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale